

Communiqué de presse | Avis de parution
Bref n°391

Le 02/06/2020

L'effet quartier sur les parcours scolaires et l'insertion des jeunes

Les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ont souvent des parcours scolaires plus chaotiques et rencontrent d'avantage de difficultés dans l'accès à l'emploi. Une collaboration entre le Céreq et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, s'appuyant sur l'enquête Génération, éclaire les trajectoires de jeunes bacheliers ou diplômés de l'enseignement supérieur qui, sortis en 2013 du système éducatif, résidaient en QPV au moment du bac. Les résultats permettent de distinguer ce qui, dans les écarts observés, relève des caractéristiques du jeune (origine migratoire, catégorie socioprofessionnelle des parents, type de bac obtenu...) de l'effet spécifique du quartier.

Effet quartier : de quoi parle t'on ?

Résider en QPV - territoires urbains marqués par les plus fortes difficultés sociales - peut avoir un effet sur les trajectoires des jeunes :

- conditions de vie défavorables à leurs études (logement sur-occupé, équipements insuffisants),
- ségrégation sociale nuisant aux apprentissages (effets de pairs, affectation dans des établissements scolaires accueillant des publics défavorisés, rotation et manque d'expérience plus marqués du personnel enseignant, infrastructures défectueuses)
- défaillance dans l'acquisition d'informations au cours de leurs parcours (dans leurs orientations scolaires, sur les opportunités d'emploi...).
- pratiques empreintes de préjugés à l'égard des jeunes, dans les phases d'orientation comme plus tard sur le marché du travail.

La situation des jeunes résidant en QPV est comparée à celle des jeunes des autres quartiers des mêmes agglomérations.

Plus de bacheliers professionnels, qui poursuivent davantage leurs études, avec un taux d'échec plus élevé

- Les jeunes des QPV intègrent massivement au lycée la filière professionnelle (38 % contre 23 % pour les jeunes de quartiers voisins).
- Ils sont plus nombreux, une fois titulaires du bac pro, à poursuivre leurs études. Volonté de corriger une orientation souvent contrariée et/ou espérance forte d'ascension sociale pour ces jeunes de milieux sociaux défavorisés ?

- Les jeunes de QPV subissent plus souvent une orientation contrariée ou inadaptée : 40 % des titulaires d'un Bac pro intègrent un cursus universitaire pour lequel ils n'ont pas été préparés, contre 20 % des jeunes des quartiers voisins.
- Lorsqu'ils s'engagent dans l'enseignement supérieur, les bacheliers de QPV sont plus nombreux à ne pas obtenir de diplôme (34 % contre 20 %). Ce résultat est aussi valable toutes choses égales par ailleurs : à sexe, origines sociales ou migratoires égales comme à filière de bac identique, soulignant un effet spécifique de la résidence en QPV.

Compte tenu du rôle du diplôme sur le marché du travail, les jeunes des QPV font face à des conditions d'insertion plus difficiles.

- 37 % d'entre eux sont dépourvus d'emploi trois ans après leur sortie de formation initiale, contre 22 % pour leurs voisins des autres quartiers.
- 37 % ont un emploi durable (CDI ou fonctionnaire) trois ans après leur sortie de formation, contre 47 % pour leurs voisins.
- Lorsqu'ils travaillent ils ne sont que 53 % à occuper un poste de cadre contre 63 % de leurs voisins.

Mais à caractéristiques individuelles des jeunes égales, en particulier à diplôme égal, ces différences se réduisent fortement, témoignant d'un effet QPV au moment du bac d'ampleur relativement limitée sur les conditions d'accès à l'emploi. C'est surtout le niveau de diplôme atteint qui pèse sur l'insertion professionnelle. Or, ce dernier est lui-même le produit du parcours d'études qu'il couronne, parcours fortement conditionné à ses différentes étapes par le fait de résider, au moment du bac, en QPV.

Que deviennent les jeunes des quartiers prioritaires de la ville après leur bac ?

Thomas Coupié, Pascal Dieusaert, Mélanie Vignale
Céreq Bref n°391, 2020, 4p.



Céreq

DEPUIS 1971

Mieux connaître les liens formation – emploi – travail,
Un collectif scientifique au service de l'action publique.

Établissement public national sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation et du ministère chargé de l'emploi.

+ d'infos & tous les travaux

www.cereq.fr



Contact presse

| servicepresse@cereq.fr |

Tél. 04 91 13 28 64 ou 06 51 06 96 41